

Objet : Elaboration du SRADDET Auvergne Rhône Alpes – Développement éolien

Madame la conseillère régionale , Monsieur le conseiller régional,

Lors de la prochaine session plénière du Conseil régional les 28 et 29 mars, vous délibérerez sur le projet de Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et son volet relatif à la production d'énergie électrique.

Notre région est exemplaire en France et en Europe puisqu'elle produit déjà 107 Twh/an (soit 20% de la production française), dont 29 % de sources renouvelables, soit plus que l'objectif de l'Europe pour 2030 (27 %). Les sources renouvelables représentent près de 50 % de la consommation électrique de la seule région. Seulement 3 TWh sont produites de source thermique à flamme, ce qui fait de la production électrique de notre région une des moins émettrice de CO2 au monde (de l'ordre de 20 g CO2/KWh contre 60 en moyenne en France et 400 en moyenne en Allemagne).

Il est donc permis d'être exigeant sur les sources de production d'électricité renouvelable dans notre région. Nous attirons ici votre attention sur les très fortes nuisances de l'éolien industriel :

- Du fait de la dissémination sur nos territoires ruraux de plusieurs centaines de machines de très grandes tailles, (jusqu'à 200 mètres de haut et 120 mètres d'envergure) ;
- Pour les riverains, malheureusement ignorés par la législation en vigueur, les éoliennes se révèlent être une présence obsédante, bruyante et très dérangeante par le mouvement des pales et les flashes lumineux la nuit, potentiellement dangereuse (projections de glace, incendies et autres);
- Leur implantation se fait en zones naturelles ou agricoles alors qu'en principe les constructions industrielles y sont interdites. Elle entraîne le plus souvent de graves atteintes au patrimoine, aux zones de montagne ou aux parcs naturels régionaux que l'on s'efforce par ailleurs de préserver ;
- Les éoliennes sont une nuisance directe pour l'avifaune, la biodiversité, les zones humides et la ressource en eau. Elles dégradent les continuités écologiques car elles impliquent souvent du défrichage en forêts, de lourds et coûteux aménagements pour leur implantation et leur maintenance (plateformes et longues routes d'accès goudronnées, élargissement des passages les plus délicats) ainsi que leur raccordement à un réseau électrique de faible capacité ;
- L'implantation le plus souvent en crête d'aérogénérateurs d'une très grande hauteur tend à banaliser les paysages et à porter atteinte à l'un des principaux attraits touristiques de notre région, à son identité culturelle et à son économie.

Ajoutons à cela que les dernières études montrent que les centrales éoliennes, dont la production est aléatoire et intermittente, ne contribuent qu'à la marge à la baisse des émissions de CO2 (Rapport Cour des comptes de mars 2018 consacré au soutien aux Energies renouvelables).

Face à ces constats, de nombreux collectifs regroupant habitants et élus locaux ont pu faire part de leurs vives inquiétudes et se sont mobilisés. De même, deux conseils départementaux de notre région ont pris position contre le développement éolien anarchique, l'Allier et le Cantal. En conséquence, nous pensons qu'il faut absolument saisir l'opportunité du SRADDET pour retrouver une véritable cohérence de l'action publique sur les territoires ruraux.

Conscients de l'importance stratégique du SRADDET, nous vous demandons :

- **de renoncer à l'objectif d'augmenter de 400 % la production d'électricité éolienne de notre région;**
- **de refuser tous nouveaux financements de l'éolien par la région ou les organismes qui en dépendent ;**
- **de compenser par un soutien régional aux autres projets des petites communes les retombées financières des centrales éoliennes dont se prévalent les porteurs de projets ;**
- **de ne pas accepter les projets qui visent à artificialiser et industrialiser les espaces naturels et agricoles, particulièrement en zones de montagne et dans les PNR**

Bien entendu nous restons à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire sur ce dossier et échanger dans le cadre d'un rendez-vous que vous voudrez bien nous accorder.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Porte-paroles des près de 80 associations représentées :

Stop Eole Collectif Auvergne	Allier, Cantal, Hte Loire, Puy de Dôme	collectif.auvergne@gmail.com	06 82 43 753 4
Collectif AllierCitoyen	Allier	alliercitoyen@gmail.com	
Protégeons Taillard	Hte Loire, Loire, Rhône	protegeons.taillard@orange.fr	06 37 88 86 37
Alticampus	Drome	alticampus@yahoo.fr	06 08 02 58 38
Eole07	Ardèche, Isère	contact@eole07.fr	06 40 89 49 62